

La communauté LGBT+ en France

Le sigle LGBT+ regroupe les personnes homosexuelles, bisexuelles, pansexuelles et asexuelles, mais aussi les personnes transgenres, non-binaires, intersexes, ainsi que les personnes s'identifiant avec le terme plus large « queer ». Aujourd'hui, je vais vous parler de la communauté LGBT+ en France.

Commençons tout d'abord par discuter l'orientation sexuelle.

La majorité des Français se déclarent hétérosexuels, c'est-à-dire, qu'ils sont attirés uniquement par des personnes du sexe opposé. 4% de la population française seraient homosexuels, et donc attirés par des personnes du même sexe. 3% seraient bisexuels, ce qui signifie qu'ils sont attirés par les deux sexes. 1% seraient pansexuels, et donc attirés par des personnes quel que soit leur genre. Enfin, 1% seraient asexuels, c'est-à-dire qu'ils ne ressentent pas ou peu d'attirance sexuelle.

En France, l'homosexualité a longtemps été considérée comme un crime passible de sanctions pénales. Bien que le crime de sodomie avait disparu depuis 1791, l'homosexualité visible en public était toujours considérée comme « outrage à la pudeur » et l'âge de consentement mutuel était plus élevé pour les personnes homosexuelles. Ce n'est qu'en 1982 qu'on a annoncé la fin des enquêtes policières sur l'homosexualité et la libération des personnes condamnées pour des actes homosexuels entre adultes consentants. Cette dépénalisation a ouvert la voie à d'autres avancées, notamment avec l'introduction du Pacte Civil de Solidarité (ou PACS) depuis 1999 et avec la possibilité de se marier et d'adopter des enfants grâce à la loi Taubira en 2013. Plus récemment en 2021, la PMA (qui signifie Procréation Médicalement Assistée) a permis aux couples lesbiens de concevoir un enfant par insémination artificielle ou par fécondation in vitro. Pour les couples d'hommes néanmoins, seules l'adoption et la coparentalité sont possibles. En effet, la gestation pour autrui (ou GPA) n'est pas autorisée en France, même si près de 60% des Français sont favorables à sa légalisation pour les couples homosexuels.

L'homosexualité et la bisexualité sont de mieux en mieux acceptées en France. 85% des Français considèrent aujourd'hui que l'homosexualité est « une manière comme une autre de vivre sa sexualité ». De nos jours, les proches réagissent généralement positivement lors d'un coming out homosexuel ou bisexuel, et la génération Z est particulièrement ouverte sur les questions liées à l'orientation sexuelle comparée aux générations précédentes. Néanmoins, le nombre d'agressions à caractères homophobes reste important en France. Environ 3000 attaques sont enregistrées par an. La plupart du temps, il s'agit de diffamations et d'injures, surtout en ligne. Mais ces attaques peuvent aussi prendre une forme plus sévère et les personnes LGBT+ peuvent être victimes d'agressions physiques, notamment dans les espaces publics. Ainsi, la majorité des personnes LGBT+ évitent toujours d'embrasser ou de tenir la main de leur partenaire en public. Force est de constater que l'égalité est encore loin d'être atteinte en France, surtout si on la compare à d'autres pays occidentaux comme le Royaume-Uni, le Danemark ou l'Espagne.

Parlons maintenant de l'identité de genre.

La majorité des Français sont des personnes cisgenres. Cela signifie que le genre déclaré correspond au sexe assigné à la naissance. 3% de la population française est transgenre ou non-binaire. Pour les personnes transgenres, le sexe déclaré est opposé à celui assigné à la naissance. Pour les personnes non-binaires, le genre déclaré peut être à la fois masculin et féminin ou ni l'un ni l'autre.

Les études réalisées à ce sujet révèlent que, fréquemment, les individus transgenres prennent conscience dès leur enfance que leur identité de genre diffère de l'assignation sexuelle qui leur a été donnée à la naissance. Cependant en France, la modification du sexe sur les documents officiels n'est permise qu'à l'âge adulte. Pour ce faire, il est requis de soumettre une demande au tribunal et de fournir des preuves

attestant que le sexe indiqué sur les documents d'état civil ne correspond pas à leur identité de genre. Il n'est pas impératif d'avoir suivi un traitement médical ou d'avoir subi une opération pour réaliser ce changement.

En France, les documents officiels tels que les actes de naissance et les pièces d'identité comportent invariablement les indications "homme" ou "femme". Cette situation peut poser des difficultés pour les personnes non-binaires, qui ne s'identifient ni exclusivement en tant qu'homme ni en tant que femme, ou qui s'identifient à la fois comme les deux. Pour résoudre cette problématique, certains pays comme les États-Unis, l'Australie ou l'Allemagne ont adopté une troisième option qui est l'ajout d'un genre neutre ou de la mention "X". Toutefois, le soutien à l'introduction d'une telle alternative en France semble être partagé par moins de la moitié de la population française.

Les identités de genre autres que cisgenre sont donc encore difficilement acceptées en France et les personnes s'identifiant à un autre genre que le sexe qui leur a été attribué à la naissance souffrent de beaucoup d'incompréhensions. Certains aspects soulèvent beaucoup de débats parmi les Français. Par exemple, seulement 34% des Français sont en faveur de la participation des athlètes transgenres dans des catégories qui ne correspondent pas à leur sexe de naissance.

Translation: The LGBT+ community in France

The acronym LGBT+ encompasses individuals who identify as homosexual, bisexual, pansexual, and asexual, as well as those who are transgender, non-binary, intersex, and those who identify with the broader term "queer." Today, I am going to tell you about the LGBT+ community in France.

Let's begin by discussing sexual orientation.

The majority of French people identify as heterosexual, meaning they are attracted exclusively to individuals of the opposite sex. Approximately 4% of the French population identifies as homosexual, meaning they are attracted to individuals of the same sex. Around 3% identify as bisexual, meaning they are attracted to both sexes. About 1% identify as pansexual, indicating an attraction to individuals regardless of gender. Lastly, 1% identify as asexual, which means they experience little to no sexual attraction.

In France, homosexuality was long regarded as a crime punishable by legal sanctions. Although the crime of sodomy had disappeared since 1791, display of homosexuality in public was still considered "indecent exposure" and the age of mutual consent was higher for homosexual individuals. It wasn't until 1982 that police investigations into homosexuality were announced to cease, and individuals convicted for consensual homosexual acts among adults were freed. This decriminalisation paved the way for further advancements, including the introduction of the Civil Partnership (known as PACS in French) since 1999 and the ability to get married and adopt children with the Taubira law in 2013. More recently, in 2021, Medically Assisted Procreation (MAP) allowed lesbian couples to conceive children through artificial insemination or in vitro fertilisation. However, for male couples, the only options are adoption and co-parenting. Surrogacy is not legal in France, although nearly 60% of French people support its legalisation for same-sex couples.

Homosexuality and bisexuality are increasingly accepted in France. 85% of the French population now consider homosexuality "another way of living one's sexuality." Nowadays, family and friends generally react positively to a homosexual or bisexual coming-outs, and the Generation Z is particularly open-minded about sexual orientation compared to previous generations. Nonetheless, the number of homophobic attacks remains significant in France, with around 3000 attacks recorded each year. These often involve defamation and insults, especially online. However, these attacks can escalate to physical violence, particularly in public spaces. As a result, the majority of LGBT+ individuals still avoid kissing or holding hands with their partners in public. It's evident that true equality is still far from being achieved in France, especially when compared to other Western countries like the United Kingdom, Denmark, or Spain.

Now, let's discuss gender identity.

The majority of French people are cisgender, meaning their declared gender corresponds to their assigned sex at birth. Approximately 3% of the French population is transgender or non-binary. For transgender individuals, their declared gender is opposite to their assigned sex at birth. Non-binary individuals declare a gender that can be both masculine and feminine or neither.

Studies on this subject reveal that transgender individuals frequently become aware during childhood that their gender identity differs from their assigned sex at birth. However, in France, changing one's gender on official documents is only allowed for adults. To do so, a request must be submitted to the court, along with evidence showing that the gender indicated on the civil documents doesn't match their gender identity. It's not mandatory to have undergone medical treatment or surgery to make this change.

In France, official documents such as birth certificates and identification papers invariably contain the labels "male" or "female." This situation can pose challenges for non-binary individuals who don't exclusively identify as male or female, or who identify as both. To address this issue, some countries like the United

States, Australia, or Germany have introduced a third option by adding a neutral gender or the "X" designation. However, support for introducing such an alternative in France seems to be shared by less than half of the French population.

Gender identities other than cisgender are thus still not easily accepted in France, and individuals identifying with a gender different from their assigned sex at birth often face a lot of misunderstanding. Some aspects generate substantial debates among the French. For instance, only 34% of the French population supports the participation of transgender athletes in categories that don't align with their assigned sex at birth.